



**FÉDÉRATION FRANÇAISE
de PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL**

**Comité du Rhône FFPJP
Métropole de LYON**
66 rue Challemel Lacour 69007 Lyon

Compte-rendu N° 11 A Réunion du 14 Novembre 2017

Présents

Mesdames

M. GAUTHIER, D. GUENOUNE et R. PARENTI.

Messieurs

J.L. BERETTA, A. BOULET, E. FILIN, C. LAVAL, T. LEBRETON,
J.M. LILLO, J.C. MALAURIE, G. MARTY, J. MATTERA, R. NICOLAS,
et J.P. PEROTTO.

Absents Excusés

Messieurs

N. BAUTISTA-DURAN, G. PALLANCHE, et G. ROSSET.

Points particuliers abordés lors de Cette réunion

- Recueillement

- Nous observons une Minute de Recueillement en Mémoire de nos chers Amis qui nous ont quittés dernièrement.
 - Stéphane BARBET, conjoint de Zohra MELKEMI,
 - Jean ROBERT dit TGV chez les Pétanqueurs
 - Mario PAGLIA, Président en activité au Club de L'ILE BARBE
- Si d'autres ami(e)s de la Pétanque nous ont quittés récemment, nous les associons à nos instants de Recueillement.

- Approbation

- Le CR de notre Réunion du 26 Octobre a été approuvé par l'ensemble des Membres du Comité présents lors de la Réunion de ce jour.

- Infos FFPJP

- Arrêt de GESLICO

- Comme chaque année, le Logiciel GESLICO est arrêté mais à une période légèrement différente des années précédentes, c'est-à-dire pendant toute la première quinzaine de Décembre
- Ce décalage est dû à la vérification par la CNIL de la confidentialité des Informations à fournir par les Licenciés pour obtenir leur Licence en 2018. (CNIL = Conseil National Informatique et Liberté)
- En conséquence
 - Nous stockerons les demandes de Licences jusqu'à la réouverture de GESLICO
 - Nous stockerons également les Mutations Internes et Externes
 - Nous ne pourrons pas faire les Licences des Mutés qui viendraient d'un autre Département avant que cet autre Département ait pu les libérer.
 - Il faudra que les Dirigeants des Clubs soient patients quand ils voudront récupérer leurs Licences 2018
 - Il faudra également être très organisés en interne pour supporter ces contraintes qui vont s'ajouter aux nouvelles exigences concernant les Certificats Médicaux.

- Les Certificats Médicaux

- Ils sont valables 3 ans pour renouveler les Licences → SAUF
 - S'il y a au moins 1 réponse « OUI » au Questionnaire Médical à renseigner obligatoirement par chaque Licencié
- Sinon, il faudra un Certificat Médical spécifiant qu'il n'y a aucune contre-indication à la pratique de la Pétanque en Compétition
- Ce même Certificat Médical sera obligatoire pour tout nouveau Licencié

- Concrètement pour chaque Licencié
 - Répondre Objectivement au Questionnaire de Santé
 - S'il n'y a que des réponses « NON », remplir la feuille intitulée « Attestation Questionnaire Médical » à remettre au Responsable du Club
 - S'il y a au moins un « OUI », obtenir un Certificat Médical indiquant que vous ne prenez aucun risque en pratiquant la Pétanque en Compétition.
Remplir la Feuille intitulée « Attestation Questionnaire Médical » à remettre au Responsable du Club avec le Certificat Médical
 - Le Questionnaire de Santé est à conserver par le Licencié

- Concrètement pour le responsable du Club
 - Remplir une Feuille différente pour les Renouvellements de Licences et pour les autres Licences à établir
 - Pour les Renouvellements, remettre au Comité pour chaque demande
 - La Feuille intitulée « Attestation Questionnaire Médical »
 - La Licence à Renouveler
 - Pour les Nouveaux Licenciés, remettre au Comité par demande
 - La Feuille intitulée « Attestation Questionnaire Médical »
 - La Licence à Renouveler
 - Eventuellement,
 - La Demande de Mutation
 - L'Autorisation Parentale pour les Mineurs
 - L'Attestation de Handicap pour bénéficiaire du Tarif réduit propre à ces Personnes

- **Les Mondiaux Jeunes et Féminins**
 - Ces Mondiaux ont eu lieu en Chine à KAIHUA la semaine dernière
 - Chez les Juniors
 - Théo BALLIERE est champion du Monde du Tir de Précision,
 - France « 1 », Théo BALLIERE, Maxime CHARRIER, Adrien DELAHAYE et Jérémie GELIN battent France « 2 », Marius BALOGE, Axel BELLOY, Dawson DUBOIS et Benoit MONROS
Et perdent en Finale contre MADAGASCAR
 - Chez les Féminines
 - L'Equipe de France, Caroline BOURRIAUD, Angélique COLOMBET, Charlotte DARODES et Anna MAILLARD décroche le « Graal » en étant sacrée Championne du Monde

- **Les Hôtels pour les « France » 2018**
 - Suite aux exigences particulières de quelques Joueurs, la belle harmonie qui était la règle depuis des décennies dans notre Comité lors des déplacements pour les Championnats de Ligue ou de France, a volé en éclats
 - Aussi, nous avons décidé de ne plus nous occuper de l'Hébergement des Joueuses et Joueurs qualifiés pour ces grands rendez-vous.
 - Une somme forfaitaire pour chaque nuitée sera définie et allouée
 - En conséquence, chaque Joueuse ou Joueur qualifié devra s'occuper lui-même de se trouver un hébergement avec parfois des délais assez courts entre leur qualification et la Finale concernée.

- Cependant, pour les Délégués, le Comité s'occupera de leur réserver un hébergement dès la mise à disposition des Dates et des Lieux de ces grands Rendez-Vous
 - Jean-Louis BERETTA et Jean-Michel LILLO sont chargés de ces réservations, en liaison avec Gilbert ROSSET

- **Infos LIGUE**

- **Formation Discipline au PUY en VELAY**

- Notre Président, Jean-Paul PEROTTO a assisté personnellement à cette formation au PUY en VELAY
- Il en ressort des délais modifiés pour plusieurs Actions en Discipline
 - Engagement de Poursuite
 - Convocation des Témoins et des Prévenus
 - Tenue de la session
 - Notification
 - Délais d'Appel

- **Infos RHONE et CLUBS**

- **Inauguration du Boulodrome « Henri BAYADA » à BRON le 2 Décembre**

- Horaires → 12h30
- Représentation du CD 69
 - Jean-Louis BERETTA,
 - Emanuel FILIN,
 - Christian LAVAL,
 - Thierry LEBRETON,
 - Jean-Michel LILLO,
 - Gérard MARTY
 - Jacques MATTERA,
- Madame D. GUENOUNE et Messieurs J.C. MALAURIE, J.P. PEROTTO et G. ROSSET étant en congrès de Ligue à CHAMBERY
- Le Comité du Rhône tient à montrer, à cette occasion, qu'il estime nécessaire de pérenniser le travail effectué par Henri BAYADA
- Une Plaquette Souvenir sera offerte au CPBT à cette Occasion

- **Championnats Triplette Provençal et Triplette Jeunes à CORBAS**
Prévus les 31-03 et 01-04
 - CORBAS attend une autorisation de la Municipalité pour maintenir ou non l'organisation de ces Championnats
 - Il se posera tout de même un problème de stationnement car un grand tournoi de Football est prévu aux mêmes Dates
 - A défaut, l'ASPVV pourrait organiser le Championnat Provençal
Les BROSSES organiseraient le Triplette Jeunes

- **Délégations pour les Finales de GPCOM et GPMIX à BRON**
 - Monique GAUTHIER sera Déléguée pour la Finale GPCOM du Samedi
 - André BOULET sera Délégué pour la Finale GPMIX le Dimanche

 - Les Tirages et les Indemnités ont été préparés et seront remis aux Délégués en temps utile

- **Délégations pour la Finale de GPVET aux BROSSES**
 - Gérard MARTY sera Délégué pour cette Finale le Mardi 12 Décembre

 - Le Tirage et les Indemnités ont été préparés et seront remis au Délégué en temps utile

- **AG du Club de MONTCHAT le 3 Novembre**
 - Jean-Paul PEROTTO et Jacques MATTERA ont représenté le Comité
 - Tout a été fait dans le respect de nos règlements fédéraux
 - La Municipalité de LYON 3^{ème} a également participé à cette Assemblée Générale pour en assurer le bon déroulement sans affrontements
 - Un nouveau Bureau a été mis en place à cette occasion

- **Diffusion du CR du Congrès de CHAPONNAY**
 - En dépit de l'absence du Rapport du Trésorier officiant en 2015-2016, ce Compte-Rendu sera diffusé à tous les Clubs affiliés au CD69 par Mail de sorte qu'il puisse être ou non approuvé lors de l'Assemblée de CHASSIEU

- **Gestion du Site du Comité**

- Merci à Christian LAVAL qui a officié en l'absence de Dalila
- Notre Experte étant à nouveau sur pied(s), (un seul pour l'instant) la gestion de notre Site devrait retrouver tout son dynamisme
- C'est une grande et bonne nouvelle car notre Calendrier y sera consulté et mis à jour dès les premiers jours de 2018

- **Calendriers 2018 à diffuser sur le Site**

- Les Calendriers 2018 vont être adressés, via leur boîte « Mail » à tous les Clubs pour une dernière vérification
- Les Modifications ou les Ajouts éventuels seront pris en compte jusqu'à notre Assemblée Générale
- Ces Calendriers seront alors mis en ligne sur le Site du Comité et sur celui de la Région « Auvergne-Rhône-Alpes »

- Le Calendrier traditionnel, sous forme de carnet sera élaboré après les Assemblées Départementale, Régionale et Nationale afin de recueillir les dernières informations issues de ces Assemblées

- **AG des Clubs**

- Plusieurs Clubs souhaitent qu'un représentant du Comité assiste à leur Assemblée Générale et nous y répondons de bon cœur
- Qui Représentera le CD69
 - GENAS Lundi 20 Novembre → Christian LAVAL
 - BROSSES Samedi 18 Novembre → Jean-Louis BERETTA
 - BRON Vendredi 1^{er} Novembre → Jacques MATTERA
 - CALADE Vendredi 24 Novembre → Jean-Paul PEROTTO

- **AG 2017 à CHASSIEU**

- Envoi par « Mail » des Convocations aux Clubs comprenant
 - Ordre du Jour
 - Pouvoirs
 - Le Pouvoir peut être donné à un Licencié Majeur du Club en cas d'absence du Président
 - A défaut, le Pouvoir peut être donné au Président d'un autre Club du Comité, mais ce dernier ne peut disposer que d'un seul Pouvoir en plus du sien

- Les Documents Comptables
 - Balance Générale
 - Compte de Résultat
 - Bilan
 - Prévisionnel 2018

- Enveloppe à remettre à chaque Club à son arrivée lors de la Signature de la feuille de Présence et de la Vérification des Pouvoirs
 - Une Liste de ses Licenciés
 - Le Grand Livre de son Compte dans notre Trésorerie
 - Une Fiche à renseigner en cas de Modification du Bureau
 - Un Questionnaire Médical
 - Une Fiche Individuelle de Demande de Licence
 - Une Feuille d'inscription des Licences à Renouveler
 - Une Feuille d'inscription des Nouvelles Licences à Faire
 - Un Carnet de Mutations
 - Voir en annexe les règles en vigueur.
 - Les Documents Comptables
 - Bulletins de Vote en Couleur

- Obligations des Commissions
 - Compte-Rendu d'Activité
 - Budget Prévisionnel pour 2018

- Installations à CHASSIEU
 - Les Banderoles
 - Comité
 - Métropole de LYON
 - Handicap

 - Plaquettes Souvenir → Gilbert
 - Mairie de CHASSIEU
 - Club de CHASSIEU
 - Ligue RHONE-ALPES & AUVERGNE

 - Invitations → Jean-Paul et Gilbert
 - Michel LACHIZE
 - Jean-Yves THEARD
 - Noël MAISON
 - Patrick CHALENCON
 - Gilbert PRAT

- Signalisation → CHASSIEU et le COMITE
 - Lieu de Rendez-vous à préciser sur le Site
 - Près de la Mairie de CHASSIEU
 - Identifications des Officiels
 - Mairie
 - Jeunesse et Sports
 - CDOS
 - Ligue & Fédération

- Tables pour accueillir les Dirigeants des Clubs
 - Secteur 1 → Emmanuel FILIN
 - Secteur 2 → Jean-Louis BERETTA
 - Secteur 3 → André BOULET
 - Secteur 4 → Jean-Michel LILLO
 - Repas → Christian LAVAL

- Animation → CHASSIEU et le COMITE
 - Speaker → Damien RUIZ
 - Disc-Jockey →
 - Vidéo →
 - Photographe →
 - Diaporama →

- Restauration → CHASSIEU et le COMITE
 - Traiteur → Le Poulailier Gourmand
 - Vaisselle → Traiteur
 - Service à Table → Traiteur
 - Service à l'Apéritif → Bénévoles des Clubs

- Diplômes → Jean-Paul PEROTTO

- Médailles → Jean-Paul PEROTTO

- Timing → Gilbert
 - 13h30 → Accueil des Congressistes
 - 14h15 → Début de la 60^{ème} AG
 - Les Discours
 - 15h45 → Présentation des Candidats et Votes
 - Pause
 - 17h15 → Résultats des Votes
 - 17h30 → Médailles, Diplômes et Récompenses
 - 19h00 → Fin de l'AG et Apéritif (avec modération)

- Résultats Récents

- Coupe de France - Second Tour de Zone
 - VAULX VILLAGE perd contre SEYSSINS
 - Les BROSSES perdent contre ARLANC
 - DELTA CORBAS perd contre Le RUISSEAU de la MARQUISE
- Restent en course
 - BRON TERRAILLON Exempt
 - Les CANUTS Gagnent contre SOLERIEUX
- Monte en seconde Division Nationale
 - VAULX VILLAGE qui termine premier de sa Poule en CNC 3 monte en CNC 2
 - Ce Week-End, à St Pierre lès ELBEUF, VAULX dispute le Titre de Champion de la CNC3
- Concours des Arbitres
 - Faible participation pour de multiples raisons
 - Départ du Matin
 - Passage à l'Heure d'Hiver
 - Défaut de publicité
 - Concurrence
 - Un Grand Merci au Club de CGE Sports, à son Président et à son équipe de Bénévoles
 - Merci à notre Cuisinier Gérard MARTY
 - Merci aux Arbitres et aux Membres du Comité qui ont participé
- Challenge de la Ligue des Jeunes à CHAUZON PRADON
 - Bravo, Bravo, Bravo et encore BRAVO !!!
 - Nos Benjamins-Minimes terminent 6^{ème} sur 6
 - Nos Cadets font encore mieux en prenant la 5^{ème} place sur 5
 - Nos Juniors terminent 4^{ème} sur 5
 - Le Rhône prend la 4^{ème} place sur 6 Départements présents

- Compétitions à venir

- En Championnat des Clubs
 - TROLLSPORTS rencontrera SOLERIEUX aux BROSSES
 - VAULX se rendra à SEYSSINS pour les Féminines
 - La CALADE se rendra à NYONS pour le Provençal

- Commissions

- **Arbitrage** → **Gérard MARTY**
 - Compte-Rendu Annuel de l'Activité → OK
 - Budget pour 2018 → OK
 - Nouveaux Candidats
 - Quelques pistes en vue
 - Nouveau Projet pour recrutement
 - A l'étude

- **Jeunes et Educateurs - ETD** → **Noël BAUTISTA**
Puis **Kassandra GORINI**
 - Compte-Rendu Annuel de l'Activité → Attendu
 - Budget pour 2018 → Attendu
 - Labélisation des Ecoles de Jeunes
 - Calade → 3 Etoiles
 - Amplepuis → 2 Etoiles
 - Thizy → 2 Etoiles

- **Boite à Idées** → **André BOULET**
 - Compte-Rendu Annuel de l'Activité → OK

- **Corporatifs** → **Rose PARENTI**
 - Compte-Rendu Annuel de l'Activité → OK

 - Récompenses de fin de saison
 - Communiquer au Comité la liste des Bon d'Achat offerts par la Commission aux Joueurs Corpo.

- **Discipline** → **Daniel GARCIA**
 - Compte-Rendu Annuel de l'Activité → OK
 - Suites du Dossier « Championnat au SAL »
 - Jean-Michel remplacera Noël BAUTISTA dans cette Commission comme représentant du Comité

- **Féminines** → **Monique GAUTHIER**
 - Compte-Rendu Annuel de l'Activité → OK
 - Budget pour 2018 → Attendu
 - Déroulement du qualificatif au Mini Bol d'Or
 - OK pour le projet proposé
 - AUCHAN
 - Contact à renouer

- **Finances** → **Jacques MATTERA**
 - Situation Actuelle
 - Le Résultat d'Exploitation Brut est d'environ 20.000 €
 - Le Résultat Net ressort à environ 600 € après avoir épuré quelques créances irrécouvrables
 - Réunion Commission Financière
 - Prévues le 18-11-17 au matin au Siège
En présence de nos Vérificateurs

- **Handicap** → **Jean-Claude MALAURIE**
 - Compte-Rendu Annuel de l'Activité → OK

**Ne pas oublier d'inviter Sébastien GONNET
Gagnant du Classement des Handicapés
pour l'Assemblée Générale**

- **Provençal** → **Emmanuel FILIN**
 - Compte-Rendu Annuel de l'Activité → OK

- **Vétérans** → **Jean-Michel LILLO**
 - Compte-Rendu Annuel de l'Activité → OK

- **Gestion des Points** → **Jean-Marc ACHARLES**
 - RAS

- **Gestion du Siège** → **Roland NICOLAS**
 - RAS

- **Gestion du Site** → Dalila GUENOUNE
 - RAS

- **Partenariat** → Thierry LEBRETON
 - RAS

- **Statuts & Règlements** → Jean-Paul PEROTTO
 - RAS

- **Elective** → Michel LACHIZE
 - RAS

- **Médicale** → Docteur Désiré ATTENDU
 - Compte-Rendu Annuel de l'Activité
 - Toujours Patients, nous reconduisons l'opération
Scalpel à Candidature

- **Questions Diverses**
 - Nouveau Partenaire pour les Récompenses et le Calendrier
 - Affaire en cours, à étudier

Prochaine Réunion du Comité le Jeudi 14 Décembre 2017 à 17h30 au Siège

Président

Le Secrétaire

J.P. PEROTTO

J. MATTERA

Les Règles concernant les MUTATIONS à partir de la saison 2018

Documents à remplir obligatoirement

- Il s'agit d'un triptyque qui prouve que le Licencié est autorisé par son Club à muter pour un autre Club de son choix. (ou par le Comité du Rhône pour un autre Comité)
- Le Club quitté encaisse le montant de la Mutation
 - o Il conserve le feuillet « JAUNE » dans ses archives
 - o Il remet le feuillet « BLANC » au Comité avec le règlement correspondant
 - o En cas de Mutation Externe, il remet également le feuillet « ROSE » au Comité pour que ce dernier donne ou refuse son accord au Joueur
 - Le feuillet « ROSE » est rendu au Club
 - o Le Club remet enfin le feuillet « ROSE » au Joueur qui le présentera à son nouveau Club pour obtenir sa nouvelle Licence
- Le nouveau Club devra remettre le feuillet « ROSE » à son Comité en même temps que sa demande de Licence pour inscrire ce Joueur dans ses effectifs

Prix des Mutations pour Les Seniors, les Juniors et les Cadets dernière année

- Internes → d'un Club à l'Autre dans le même Département
 - o Le Club quitté reste Actif ou se met simplement en Sommeil
Le Club paye son affiliation au Comité pour la nouvelle année
 - Le Joueur était Licencié cette année
 - Prix à Payer 30 € 10€ à la Fédération
20€ au Comité
 - Le Joueur n'était pas Licencié cette année
 - Prix à Payer 0 € Mutation Gratuite mais Obligatoire
 - o Le Club quitté cesse son Activité
Le Club ne paye pas son affiliation au Comité pour la nouvelle année
Le Club déclare sa cessation d'activité à la Préfecture
 - Le Joueur était ou non Licencié cette année
 - Prix à Payer 0 € Mutation Gratuite mais Obligatoire
- Externes → d'un Club à l'Autre en changeant de Département
 - o Que le Club quitté cesse ou non son activité
 - Que le Joueur ait été ou non Licencié cette année
 - Prix à Payer 50 € 20€ à la Fédération
10€ à la Ligue
20€ au Comité
 - o Si le Club quitté cesse son Activité
 - Le Joueur établit sa Mutation Payante auprès du Comité

Les Règles concernant les Certificats Médicaux à partir de la saison 2018

- **Ils sont valables 3 ans pour renouveler les Licences** → SAUF
 - S'il y a au moins 1 réponse « OUI » au Questionnaire Médical à renseigner obligatoirement par chaque Licencié
 - Sinon, il faudra un Certificat Médical spécifiant qu'il n'y a aucune contre-indication à la pratique de la Pétanque en Compétition
 - Ce même Certificat Médical sera obligatoire pour tout nouveau Licencié

- **Concrètement pour chaque Licencié**
 - Répondre Objectivement au Questionnaire de Santé
 - S'il n'y a que des réponses « NON », remplir la feuille intitulée « Attestation Questionnaire Médical » à remettre au Responsable du Club
 - S'il y a au moins un « OUI », obtenir un Certificat Médical indiquant que vous ne prenez aucun risque en pratiquant la Pétanque en Compétition. Remplir la Feuille intitulée « Attestation Questionnaire Médical » à remettre au Responsable du Club avec le Certificat Médical
 - Le Questionnaire de Santé est à conserver par le Licencié

- **Concrètement pour le responsable du Club**
 - Remplir une Feuille différente pour les Renouvellements de Licences et pour les autres Licences à établir
 - Pour les Renouvellements, remettre au Comité pour chaque demande
 - La Feuille intitulée « Attestation Questionnaire Médical »
 - La Licence à Renouveler
 - Pour les Nouveaux Licenciés, remettre au Comité par demande
 - La Feuille intitulée « Attestation Questionnaire Médical »
 - La Licence à Renouveler
 - Eventuellement,
 - La Demande de Mutation
 - L'Autorisation Parentale pour les Mineurs
 - L'Attestation de Handicap pour bénéficier du Tarif réduit propre à ces Personnes

Les Règles concernant les Championnats à partir de la saison 2018

Championnats du Rhône

- Les Inscriptions des Joueuses et Joueurs aux différents Championnats du Rhône doivent être enregistrées à la demande des Clubs sur des Feuilles Spécifiques
- Ces Inscriptions sont payables immédiatement contre un reçu
- La Facture définitive (BR) sera établie globalement vers fin Mai
- Aucune Inscription Individuelle ne pourra être prise en considération

Coupe de France

- Possibilité d'inscrire **une et une seule** équipe par Club
 - o **Le Coach ne joue pas**
- Le Prix de cette Inscription est de 20 €
- La Composition de l'Equipe est laissée à l'appréciation du Club et peut changer d'un tour à l'autre
- Elle doit impérativement réunir 6 Joueurs dont une Féminine
- Il est possible de prévoir 2 remplaçants Femmes ou Hommes

Championnats par Equipes de Club

CDC

- Possibilité d'inscrire **une ou plusieurs** équipes par Epreuve et par Club
- Le Prix de chaque Inscription est de 20 €
- La Composition de l'Equipe est laissée à l'appréciation du Club et peut changer d'un tour à l'autre sans toutefois faire figurer un même Licencié dans plusieurs équipes de la même compétition

- CDC Hommes

- o Une Equipe doit impérativement réunir 6 Joueurs.
 - 6 Tête à Tête à 2 Pts
 - 3 Doublettes à 3 Pts
 - 2 Triplettes à 5 Pts
- o Il peut y avoir 2 remplaçants

- CDC Femmes

- o Une Equipe doit impérativement réunir 4 Joueuses.
 - 4 TàT à 2 Pts __ 2 Doubl à 4 Pts __ 1 Tripl à 4 Pts __ 1 Tir à 4 Pts.
- o Il peut y avoir 2 remplaçantes

- CDC Vétérans

- o Une Equipe doit impérativement réunir 6 Joueurs qui disputent
 - 6 TàT à 2 Pts __ 3 Doubl à 3 Pts __ 2 Tripl à 5 Pts.
- o Il peut y avoir 2 remplaçants

- CDC Provençaux

- o Une Equipe doit impérativement réunir 4 Joueurs.
 - 1 TàT à 1 Pts __ 2 Doubl à 1 Pts __ 1 Tripl à 2 Pts.
- o Il peut y avoir 1 remplaçant

FACTURATION

1/ Vérifier la Situation du Club

- Classeur des « En-Cours » des Clubs
 - o Affiliation
 - o Abonnement Planète Boules
 - o Contribution Caisse des Jeunes
 - o Autres Dettes en cours

2/ La Facture comporte 3 Volets

- Volet Blanc Facture à remettre au Club même si elle n'est pas payée
Dans ce cas noter « NON PAYE »

- Volet Rose Justificatif de Règlement si la Facture est Payée
Remettre ce Volet et le Règlement à la Compta
Justificatif de Relance si la Facture n'est pas Payée
Classer ce Volet dans le Classeur des « En-Cours »
Pour les Factures partiellement payées (ou trop payées) la Comptabilité établira un Document de Rappel Spécifique

- Volet Jaune Sert à comptabiliser la Vente au Club
Remettre ce Volet à la Compta

3/ Remplissage de la Facture

- Il ne faut inscrire dans le corps de la Facture que ce qui est Facturé ce jour
 - o Si il y a des arriérés, il faut les inscrire dans le cadre « Observations »
 - o Si le Club paye des arriérés, il faut noter les N° des Factures qui s'y rapportent
 - o Si possible, mettre à jour la fiche de suivi des « En-Cours » des Clubs

- Ne pas oublier
 - o Le N° et le Nom du Club
 - o Vos Initiales
 - o La Date de la Facture
 - o Noter le Mode de Règlement (Espèces ou N° Chèque) et le Montant Payé

4/ Tarifs

- Licences
 - o Seniors 35 € Hommes – Femmes – Vétérans
 - o Juniors 20 € Nés en 2001 ou 2002
 - o Jeunes 15 € Nés en 2003 ou Après
 - o Handicapés 17 € Justificatif à joindre à la demande de Licence

- Mutations
 - o Internes 30 €
 - o Externes 50 €
 - o Cas Particuliers – Mutations Internes Gratuites
 - Jeunes Nés en 2004 et Après
 - Non Licenciés l'Année Précédente (Sauf Joueurs Suspendus)

- Affiliation 35 € Une par Club et par An
- Abonnement Planète Boules 32 € Un par Club et par An
- Contribution à la Caisse des Jeunes 0,60€ par Licencié de l'année précédente
- Compétitions par Clubs 20 € par Inscription